

COMPTE RENDU CST DU 25 NOVEMBRE 2025

Suite à un certain nombre d'irrégularités commises lors des séances des CST des 29 et 30 octobre, une déclaration liminaire est lue en préambule, jointe à ce compte rendu.

Protection Sociale complémentaire :

Les dispositions décidées par l'administration ont donc été **prises sans débats avec les organisations syndicales**, sans tenir compte des différentes propositions FSU que nous avons soumises durant les 10 derniers mois.

Règlement général du temps de travail :

Nous regrettons que le document sur lequel nous avons travaillé avec l'administration ait été modifié sans que nous en soyons informés. Nous avons eu des groupes de travail tous les mois pour élaborer ce document.

Les deux derniers groupes ont été annulés et devront être reprogrammés, ils portent sur les protocoles particuliers : Laboratoire, musée, MDD, MDDT, Collèges, Assistantes Familiales.

VIGILANCE SUR CE SUJET CAPITAL QUI REGIT NOTRE VIE AU TRAVAIL

Outil d'accompagnement à l'évolution professionnelle :

Cet outil est présenté sous la forme d'un guide qui sera diffusé dans sésame, à notre demande.

Prime de fin d'année :

Proposition FSU

Nous demandons comme l'an passé une prime « pouvoir d'achat » utilisée librement par les agents, sous forme de bons d'achats par exemple.

Evolutions des lignes directrices de gestion :

Tous les deux ans un groupe de travail autour de ces questions avait lieu.

Cette année l'administration ne nous a pas proposé de groupe et a décidé seule. DOMMAGE POUR LES AGENTS !

Lors de ce CST nous demandions la présentation du bilan annuel des lignes directrices de gestion (selon l'article 6 décret 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux LDG).

Ce bilan aurait fait apparaître, entre autre, la durée moyenne d'avancement des agents promus (nous sommes loin des 7 ans d'avancement en moyenne).

Il est finalement décidé unilatéralement de tirer à boulets rouges sur les agents...

Si vous avez 0 point bonus, si vous avez 0 à un critère de valeur professionnelle, vous ne serez pas dans le tableau des avancements.

Chèques fermiers et chambre d'agriculture :

Question FSU

Nous avons demandé confirmation que les chèques fermiers n'étaient pas une subvention à la chambre d'agriculture et par extension à la coordination rurale.

Réévaluation du montant de l'aide et extension des chèques cadeaux pour l'arbre de Noel pour les enfants de 13 à 16 ans :

Proposition FSU

L'âge moyen des agents et de leurs enfants augmente, les naissances baissent :

A budget constant, nous proposons la réévaluation du montant du bon cadeau de 40€ à 60€ ainsi que son octroi jusqu'à l'âge de 16 ans. Le bon cadeau de 13 à 16 ans se ferait uniquement en chèque culture afin de favoriser le commerce local et indépendant.

C'était une bonne occasion pour le Président de promouvoir les commerces culturels de proximité du département. Malheureusement, les contraintes budgétaires (blablabla) empêcheront nos adolescents de bénéficier d'un chèque culture et le Président de soutenir le commerce local.

La FSU demande que ce projet puisse être chiffré et réétudié lors de la prochaine commission action sociale.

Evolution de l'organisation du laboratoire :

De nouveaux marchés nécessitent l'adaptation de l'organigramme du LDAR 87.

Créations de postes de responsables, déqualification des emplois de techniciens de laboratoire médical en techniciens de laboratoire. Nous dénonçons la constante déqualification des emplois de catégorie B au département.

Nous demandons que le type d'astreinte soit précisé car pour la FSU le terme utilisé n'est pas adapté, ce que l'administration reconnaît, cela doit être modifié.

Agents d'entretiens :

Nouvelle phase d'expérimentation de la journée continue jusqu'à fin décembre.

Proposition FSU :

Nous demandons la pérennisation du dispositif à l'issu de cette nouvelle phase puisque tous les retours des agents sont positifs.

Point sur les dispositifs de vidéosurveillance existants :

Seul le protocole concernant le HDD nous est présenté alors qu'il nous est demandé de voter pour tous les autres : carmes, MDDT, antenne technique spécialisée, Musée.

La FSU précise que nous ne pouvons pas voter sur des documents inexistant.

Seul le protocole HDD est voté.

Bilan de l'expérimentation et institutionnalisation de la semaine en 4 jours, 4 jours et demi :

Pérennisation de la semaine en 4 jours, 4 jours et demi.

Mise à disposition d'agents du centre de la mémoire d'Oradour :

Durant la durée des travaux de rénovation, 5 agents du CMO travailleront au CD.

Point d'étapes sur les déménagements à venir des antennes techniques de Nieul et Catroux :

Question FSU

- Un regroupement est-il toujours d'actualité ?
- Si oui, où et dans quel délai ?

Résumé : PAS DE CHANGEMENT POUR L'INSTANT. RIEN NE BOUGE.

De nouveaux éléments rentrent dans la réflexion. L'agglo pourrait reprendre l'entretien et l'exploitation des 400 km de RD situées sur l'agglo. Le premier ministre a fait l'annonce que l'entretien et l'exploitation des RN reviendraient aux départements, pour nous la RN21.

De nouveaux scénarios sont en cours d'étude (lesquels ?).

Plan de formation 2026 :

Le plan 2026 nous est présenté.

Les assistantes familiales font partie des personnels PSEIE.

N'hésitez pas à demander des formations, comme tout agent du Département.

Ce document « est vivant », « prêt à évoluer ».

Nous sollicitons divers aménagements.

Magasin Vêture et EPI :

Propositions FSU :

Depuis de nombreuses années la FSU est force de proposition, tant sur la vêtue que sur les EPI. Dans une dynamique de maîtrise des coûts, d'adaptation des pratiques, de réactivité, de disponibilité, nous proposons la création d'un magasin de vêtue et d'EPI au Conseil Départemental.

Ce magasin s'adresserait aux agents techniques, agents d'entretien, agents des collèges.

Parallèlement, nous proposons que les vêtements de travail soient floqués du logo du CD : il nous apparait normal que les agents bénéficiant de dotations de vêtue puissent travailler sous les couleurs de leur Département.

Enfin, pour permettre aux agents une meilleure prise en compte de leurs besoins, une commission (incluant des agents de terrain assistants de prévention) doit pouvoir se réunir afin d'évaluer les produits proposés lors des appels d'offre. Ceci pour les différents corps de métiers.

-Les chèques fermiers seront de nouveau accordés aux agents cette année :
100€ /agent.

- Le nouveau quotient familial sera en vigueur à compter du 01/01/2026. Cf compte rendu FSU de la commission d'action sociale.
- L'augmentation de la valeur faciale des chèques déjeuners sera effective mais l'administration ne peut pas donner la date.
- Les jours de RTT fixes 2026 seront les : 02 janvier, 15 mai et 13 juillet.

CHOISIR LA FSU, C'EST CHOISIR LA DEFENSE DES AGENTS !

La FSU est au service de tous les collègues, sans distinction de catégorie ou de métiers.

Depuis des années, elle est l'actrice principale de tous vos acquis (temps de travail, primes, œuvres sociales, avancements, conditions de travail...).

La FSU est indépendante, elle ne vit que des cotisations de ses adhérents. Rejoignez-nous.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Mail : _____

Service : _____

Tél. : _____

Souhaite adhérer à la FSU, merci de me contacter.

Bulletin à retourner à :

Syndicat LA FSU TERRITORIALE 87
SECTION CONSEIL DEPARTEMENTAL
DE LA HAUTE VIENNE
11 Rue Francois Chénieux – 87000 Limoges
Téléphone : 05 44 00 10 17





Syndicat LA FSU TERRITORIALE 87
SECTION CONSEIL DEPARTEMENTAL
DE LA HAUTE VIENNE
11 Rue Francois Chénieux – 87000 Limoges
Téléphone : 05 44 00 10 17

Adresse mail : fsu@haute-vienne.fr – // site : <https://lafsterritoriale87.fr>
onglet CD87

Limoges, le mardi 25 novembre 2025

Objet : déclaration liminaire CST du 25 novembre 2025

Monsieur le Président,

Nous sommes aujourd’hui face à différents problèmes et nous sommes embarrassés.

Lors du CST du 29 octobre, alors que le quorum n'est pas atteint, plusieurs infractions au règlement ont été commises :

Lecture d'une déclaration liminaire et débats autour de l'ordre du jour. (Comme vous l'avez expliqué lors du CST du 30 octobre « les débats ont eu lieu hier ».)

Que doit-on faire ?

Lors de la séance du 30 octobre seule la PSC est portée à l'ordre du jour mais la demande de vote n'est pas précisée.

D'autres votes ont eu lieu, sans être portés à l'ordre du jour et sans notion d'urgence ou de caractère exceptionnel.

Il y a des règles mais elles ne sont pas respectées.

Que doit-on faire ?

Dans un courrier daté du 03/11, adressé aux secrétaires de la FSU et de la CGT (et transmis aux autres membres), vous expliquez avoir vérifié qui était disponible ou pas. (La démarche pose question).

Le droit à congés des agents de la fonction publique ne saurait être remis en cause. Les allégations portées à notre endroit sont désobligeantes.

Pour pouvoir siéger, des règles doivent être respectées: désigner des titulaires et des suppléants et qu'ils soient élus au préalable sur cette liste. On ne prend pas des gens au hasard dans les couloirs.

Que doit-on faire ?

Nous n'avons pas le droit de laisser notre institution s'affranchir des règles de bon fonctionnement des instances majeures concernant les agents.

Que doit-on faire ?

Dans le courrier reçu ce jour aucune réponse ne concerne le fond de notre mail du 04/11/2025, ni ne répond à notre demande de rendez-vous du 07 novembre.

Que doit-on faire face à de telles façons de procéder?

Que doit-on faire Monsieur le Président ?

Pour les élus FSU du CST